

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 29 OCTOBRE 2018 A 18 H 00

Président de séance : GAMARD Philippe

Présents : PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine ;

Procuration : PESLE Pascale à PAULIN Pascale ;

Absents : STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; SALINAS Joséphine ;

Secrétaire de séance : CAZALET Pierrette

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h00.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 17 septembre 2018.

1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Monsieur le Président expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré décide de prendre en charge deux factures de cantine scolaire d'une administrée pour un montant de 95.20 €.

Voté à l'unanimité - 7 voix pour.

2/ TELETHON 2018

Répartition des tâches

Marché du 07/12/18 : Andrée CORAILLER, Pierrette CAZALET

Le 08/12/18 : Andrée CORAILLER, Gislaine AURILIO, Pierrette CAZALET, Pascale PAULIN.

3/ BILAN OPERATION BRIOCHES/ ADAPEI

Il y a eu 88 brioches vendues, pour un montant de 465 €.

4/ BILAN GOÛTER SEMAINE BLEUE

Il y a eu 65 personnes au goûter. L'animation a été appréciée.
Prévoir pour la prochaine fois des invitations écrites.

5/ BILAN CONFERENCE ARCOPRED ET AUTRE PROPOSITION

Il y avait 75 personnes à la conférence. Conférence positive, à renouveler en 2019.

6/ BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Vu la délibération n° 010/2012 du 3 octobre 2012 créant la bourse au permis de conduire et approuvant les modalités techniques et financières d'attribution,

Vu la délibération n° 008/2013 déterminant le nombre de candidats en fonction des crédits votés sur le budget primitif de l'année en cours.

Vu les dossiers de candidature reçus par le CCAS ;

La Commission Administrative après avoir analysé les dossiers de candidature et après en avoir délibéré, **DECIDE** de retenir 2 candidats à la bourse au permis citoyen :

En contrepartie, les bénéficiaires de la bourse s'engage à réaliser une action bénévole au sein d'une structure d'accueil (mairie, périscolaire ou associations) pour une durée de 60 heures.

Voté à l'unanimité - 7 voix pour.

7/ ORGANISATION GOÛTER ET COLIS DOUCEUR

La date retenue est le 17 janvier 2019.

Le choix de l'animation musicale sera choix lors de la prochaine réunion.

8/ DIVERS - DON « SOLIDARITE COMMUNES AUDOISES 2018 »

Monsieur le Président fait part à la Commission Administrative d'un courrier de l'Association des Maires de l'Aude lançant un appel à la solidarité suite aux intempéries survenues le 15 octobre 2018 dans le département de l'Aude.

Considérant que la catastrophe a touché un grand nombre de communes dans ce département et a occasionné de très nombreux dégâts ;

La Commission Administrative après en avoir délibéré **DECIDE** d'attribuer à l'Association des Maires de l'Aude un don de solidarité de 1000 € pour venir en aide à ce département sinistré et permettre la reconstruction des équipements publics dévastés.

PRECISE que cette somme sera versée directement sur le compte ouvert à cet effet.

Voté à l'unanimité - 7 voix pour.

La prochaine réunion du CCAS sera le 26 novembre à 18h00.

La séance est levée à 19h30.

Le Président de séance,



Philippe GAMARD

